

AG - CRAJEP Pays de la Loire - 2022

20/06/2023

Rapport d'activités

Sommaire

1 - Du rapport Jeunesses CESER aux états généraux de l'animation	Page 2
2 - Emploi et Formation Professionnelle	Page 5
3 – BAFA	Page 6
4 - International et mobilités	Page 7
5 – CESER	Page 7
6 – Mouvement Associatif	Page 9
7 Annexe : contribution jeunesse CRAJEP 2022	Page 10

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
2023**



INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MARDI 20 JUIN DE 14H00 À 17H30

AU
CREPS DES PAYS DE LA LOIRE
5, AVENUE DE LA BABINIÈRE - 44240 LA CHAPPELLE SUR ERDRE

ORDRE DU JOUR

- RAPPORT D'ACTIVITÉS
- RAPPORT FINANCIER

ATELIERS THÉMATIQUES :

- L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS
- LA COOPÉRATION DES ACTEURS DE TERRAIN ET DES INSTANCES
- L'EMPLOYABILITÉ, LA QUALITÉ DE L'EMPLOI, L'ATTRACTIVITÉ

VOUS VENEZ EN VOITURE :
Accès routier depuis les grands axes :
Rennes, Paris, La Rochelle ou encore Poitiers

VOUS VENEZ EN TRAIN :
Gare de Nantes en accès direct par routes, voie verte ou transports en communs (Tram-train - Arrêt Babinière)

PMR :
Places de parking dédiées pour les personnes en situation de handicaps.







MERCI DE NOUS CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE :
<https://framaforms.org/inscriptions-a-lassemblee-generale-du-crajep-1680783073>

1 Du rapport Jeunesses CESER aux états généraux de l'animation

Nous allons connaître un temps fort le 1^{er} Février 2023 :

- Restitution du rapports Jeunesses co - rapportée par Florence Lacaze - représentant du CRAJEP au CESER.

- Etats généraux de l'animation avec 375 personnes présentes

Cette journée s'est construite au cours de l'année 2022 .

Au début de l'année 2022, il devait y avoir un grenelle puis un « Big Bang de la jeunesse » organisée par la Région. Cet évènement devait s'organiser sous la forme d'une soirée festive, et réunir des jeunes de tous horizons de la région. A deux semaines de l'évènement, la Région se contentera finalement d'une rencontre avec une soixantaine de jeunes triés sur le volet. Ce rétropédalage démontre que la consultation ou la concertation jeunesse ne s'improvise pas, nécessite un travail en profondeur, nécessite du temps. Nous le savons pour avoir animé plusieurs années le CRJ - Conseil Régional des Jeunes.

Ces deux temps forts (rapport jeunesses et états généraux animation) s'inscrivaient aussi dans ce contexte.

Rapport jeunesses

La saisine du CESER est arrivée en Décembre. Le CRAJEP a mandaté Florence Lacaze pour être rapporteure. Florence le sera avec Géraldine Bealu. Co-Rapporteuses au nom de la commission « Éducation-Formation tout au long de la vie-Métiers de demain »

Sur la saisine (et certainement le grenelle) la dimension politique est importante autour de deux enjeux :

- l'application du chef de filat jeunesse (cohérence institutionnelle et territoriale)

- l'évolution des jeunesses et les enjeux en terme de politique publique

L'enjeu politique se traduit par le délai entre la saisine et la mise au travail. Les contributions se terminent fin Avril pour une validation en Bureau en Juin 2022.

Il est donc décidé :

- d'écrire une contribution globale du CRAJEP

- d'agir sur les auditions et participant.es aux auditions

Ce qui ressort de ce rapport est intéressant à plusieurs points :

- **Le rapport insiste sur le chef de filat et le dialogue structuré.** Éléments que nous défendons depuis plusieurs années. « *La Région doit se positionner officiellement en tant que chef de file, en initiatrice de transversalité et de structuration dans un esprit d'animation et de partenariats pour coordonner des stratégies communes. Le dialogue structuré, qui consiste à réunir l'ensemble des acteurs concernés, dont les jeunes eux-mêmes, semble la plus adaptée pour le faire rejoindre des univers souvent éclatés* » Un atelier de restitution sera nommé : « *Besoin d'associer systématiquement les jeunes dans les politiques publiques* »

- Le besoin de changer de regard sur les jeunesses. Le pluriel a son importance. Changer le regard car il y a, à la fois multiplicité des situations, des contextes et aussi des changements majeurs en cours : l'engagement des jeunes existe et fortement, les problématiques de santé mentale s'accroissent, les trajectoires yoyo s'amplifient (yoyo entre autonomie, retours chez les parents...)

- Des perspectives importantes qui retracent les besoins actuels :

- Répondre à l'attendu d'une région jouant le rôle d'« assemblée » (au sens de « faire ensemble ») des politiques jeunesse.
- Décloisonner et articuler les politiques publiques autour des jeunes.
- Changer de regard sur les jeunes, leur faire confiance.
- Donner aux jeunes Ligériens un réel pouvoir d'agir.
- Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie.
- Donner des perspectives d'avenir aux jeunes.
- Prendre soin des jeunes ligériennes.
- Intégrer toutes les spécificités de jeunes.

La synthèse du rapport :

https://ceser.paysdelaloire.fr/wp-content/uploads/RPDL_synthese_Ceser_JeunesseS_.pdf

Le rapport complet

<https://ceser.paysdelaloire.fr/wp-content/uploads/JeunesseS-Pouvoir-de-dire-Pouvoir-dagir.pdf>



JEUNESSES : POUVOIR DE DIRE, POUVOIR D'AGIR

La jeunesse est l'une des grandes priorités de la mandature régionale. La Présidente Christelle Morançais a saisi le CESER sur « la cohérence et la lisibilité des politiques jeunesse à l'échelle régionale pour élaborer de nouvelles actions en direction des jeunes ».

Dans sa contribution votée en juin 2022, le CESER s'est appliqué à répondre aux deux questions de cette saisine :

- quelle forme peut prendre l'application du rôle de chef de file des politiques jeunesse en Pays de la Loire ?
- quelles pistes d'actions pour répondre aux enjeux de jeunesse ?

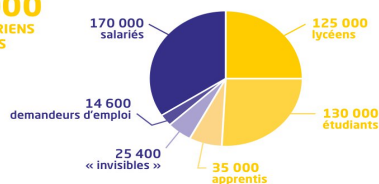
Dans cette contribution, le CESER s'attache non seulement à pointer les difficultés rencontrées par les jeunes en Pays de la Loire, mais aussi leurs réussites, leurs succès et leurs espoirs. Au fil de ses travaux, le CESER a pu faire le constat d'une majorité de jeunes heureux et passionnés, ce qui ne les empêche pas d'être insatisfaits de certaines évolutions de la société. Ils manifestent néanmoins une incontestable volonté d'engagement.

« Les jeunes pensent à l'avenir, ils ont envie de construire cet avenir avec les personnes plus âgées. En général, je pense que les jeunes ont besoin de plus d'écoute. Qu'on leur offre des possibilités de pouvoir créer ! »

Romane*, 15 ans.

Les Pays de la Loire au rang des plus jeunes régions métropolitaines

500 000
JEUNES LIGÉRIENS
DE 15-25 ANS
DONT :



* Vidéo Pacte du Pouvoir de vivre, été 2021, les FRANÇAS.



**GÉRALDINE BEAU,
FLORENCE LACAZE,**
Co-Rapporteuses au nom de
la commission « Éducation-
Formation tout au long de la
vie-Métiers de demain »

De nos travaux sur la question des jeunes, ont émergé huit priorités : deux concernent le chef de file, et six priorités concernent les enjeux des jeunes en Pays de la Loire.

- Répondre à l'attendu d'une région jouant le rôle d'« assemblée » (au sens de « faire ensemble ») des politiques jeunesse.
- Décloisonner et articuler les politiques publiques autour des jeunes.
- Changer de regard sur les jeunes, leur faire confiance.
- Donner aux jeunes Ligériens un réel pouvoir d'agir.
- Accompagner les jeunes dans leur parcours de vie.
- Donner des perspectives d'avenir aux jeunes.
- Prendre soin des jeunes ligériennes.
- Intégrer toutes les spécificités de jeunes.

« La jeunesse » ou « les jeunes » ?
Cette réflexion sémantique a traversé nos échanges. Le CESER a choisi « les jeunes », reflétant la diversité de réalités que rencontre la population des jeunes, et suivant l'exemple des principaux sociologues spécialistes du sujet, ainsi que des personnes et structures auditionnées.

Préparation des états généraux

Nous souhaitons organiser des états généraux dans ce contexte : « Big Bang de la jeunesse » et surtout le Rapport CESER JeunesseS. Cela se complète : Des jeunes aux métiers de l'animation (animation entre autres jeunes)

Nous en échangeons depuis deux ans avec la DRAJES et nous avons pris la position de l'organiser, de lancer ce temps fort avec les soutiens de la DRAJES, Hexopée, CNAJEP et le FONJEP.

Cette mobilisation fait aussi suite ces derniers mois aux assises nationales de l'animation, la création et les premières rencontres du comité de filière de l'animation ; la note de situation emploi formation contribution du CRAJEP Pays de la Loire au CESER ; rapport national du CESE sur les « métiers du social »

Ces états généraux s'appuient sur :

- **Les difficultés de recrutement** dans le secteur qui traduisent aussi certaines précarités. Les métiers de l'animation, et plus généralement les métiers de l'éducation et de la cohésion sociale, connaissent des difficultés d'attractivité. La situation que rencontre le secteur de l'animation dans lors de ces recrutements est critique, quel que soit les champs d'actions et tant aux niveaux des associations que des collectivités. La pénurie d'équipes d'animation est devenue structurelle et multifactorielle cela pèse dans le quotidien des familles comme dans celui de nos associations.
- **Une situation économique complexe et tendue.** En parallèle, après des années de tension - Covid - pour les équipes, les bénévoles, les conseils d'administration ; en 2022/2023 les associations du secteur de l'animation connaissent une nouvelle difficulté : économique en lien avec l'inflation. Nous la subissons au niveau de l'énergie (avant de mesurer l'impact du bouclier énergétique pour nos associations en janvier 2023), sur nos fournitures, nos déplacements. De fait, l'augmentation des coûts de structure ne peut être compensée uniquement par l'augmentation de nos produits tarifés. Nos activités d'intérêt général nous obligent en effet à maintenir des coûts raisonnés pour pouvoir continuer à offrir à toutes et tous des actions éducatives de qualité. C'est la base de notre engagement. L'utilité sociale et éducative nécessite aussi un investissement majeur de la part de la puissance publique, à réinventer ensemble pour nous permettre d'assurer chacun nos missions.

C'est dans ce contexte que le CRAJEP (décembre 2022) a décidé de recruter une coordinatrice du CRAJEP : Monique Pottier.

2 Emploi et Formation Professionnelle

Pour rappel, la feuille de route « formation professionnelle emploi » se structure autour de 3 axes :

1. Un axe structurel autour du contexte de manque de personnel dans le secteur de l'animation socioculturel sur la région Pays de la Loire. Cet axe se traduit entre autre par la participation à l'animation de l'observatoire des métiers de l'animation et du sport
2. Un axe conjoncturel autour de cette période de transition suite à la réforme de la formation professionnelle
3. L'axe d'innovation autour de la question de la formation des migrants n'a pas encore été instruit en tant que tel.

Le Groupe Formation Professionnelle Emploi ne s'est pas réuni en tant que tel pendant l'année 2022 à cause de l'actualité des Organismes de Formations pendant la période, de la dynamique des assises de l'animation et de l'installation du Comité de Filière au niveau national. La thématique de l'emploi et de la formation professionnelle a été largement animée en 2022 dans le cadre du CRAJEP (CP et Bureau), notamment au regard de l'actualité de notre secteur d'activité avec les tensions de recrutement en Pays de la Loire.

Des remontés de terrain avaient été réalisées dès 2021 sur la situation de l'emploi notamment à travers la contribution du CRAJEP à la saisine de la Présidente de Région auprès du CESER sur la problématique des métiers en tensions afin de partager un état des lieux actualisé de la situation et faire état des réflexions en cours pour notre secteur dans le but de faire évoluer la situation. En 2022, le CRAJEP a continué à se mobiliser en sensibilisant les partenaires institutionnels de manière privilégiée la DRAJES et le Conseil Régional.

Sur la fin de l'année, le CRAJEP a partagé l'intérêt de proposer un événement permettant de réunir largement les acteurs de notre secteur. La préparation des « états généraux de l'animation » a ainsi animé la fin de l'année 2022.

La situation confirme l'intérêt du point de vue du CRAJEP de la nécessité de relance de la démarche d'un observatoire partagé des métiers du sport et de l'animation comme espace de dialogue pluri acteurs. Cet observatoire qui a déjà existé jusqu'en 2018 paraît essentiel :

- Pour suivre l'évolution de la situation actuelle,
- Pour créer un espace de dialogue nécessaire à :
 - Partager les analyses,
 - Établir des préconisations,
 - Évaluer les effets des actions mises en œuvre.

L'observatoire pourrait être co-piloté par l'État (DRAJES) et le Conseil Régional Pays de la Loire et co-animé par le CRAJEP et le CROS .Ce 1er cercle doit s'adjoindre d'autres partenaires qu'il paraît indispensable d'associer pour assurer la pertinence du travail et notamment Uniformation - les syndicats employeurs, salariés - Pôle Emploi - les Missions Locales.

3- BAFA

Le groupe BAFA s'est réuni régulièrement cette année 2022. Il y a une poursuite du travail autour des questions d'accessibilité et la gestion de la convention avec la CAF 44.

Le groupe a traité d'autres objets :

- Difficultés sur la question des équipes d'encadrement.

L'ensemble des mouvements constate la difficulté de composition des équipes de formateurs qui s'accroît avec des encadrants à la présence parfois fractionnée.

D'autant plus, avec le retour du COVID qui risque de fragiliser les équipes disponibles. Afin de permettre de former le plus grand nombre possible de stagiaires pour faire face aux besoins de recrutement ; il est souhaitable de redemander à la DRAJES les assouplissements obtenus en 2022 pour l'encadrement des sessions avec possibilité de :

- Mettre en place une direction commune de 2 sessions sur un même site,
- Recruter des directeurs sans BAFD, mais avec compétences et expériences suffisantes et connues de nos associations.
- Déposer les déclarations sans composition complète des sessions, à compléter dans les tout derniers jours avant la session.

- La gestion collective des aides de 200 € de l'État, le CRAJEP étant sur une interface.

Cette interface est nécessaire. Difficultés réelles des Organismes de Formations concernant la mise en œuvre de ce dispositif : les Contours et les modalités n'étant pas clairs et mettant en difficultés les OF, tout comme les stagiaires.

Les difficultés principales évoquées par les OF : Le temps que cela demande (notamment car gestion individuelle des aides et remboursements), la question de l'arbitrage des aides qui reste très aléatoire voire subjective (et qui ne devrait pas avoir à revenir aux OF), la question de la communication qui reste à posteriori sur le fait que les aides soient insuffisantes, les annonces de financement jusqu'au 31/12 alors que les enveloppes sont, en Pays de la Loire, consommées depuis avril (et de manière rétroactive)...

C'est d'autant plus regrettable que l'ensemble de ces points avait été indiqués, en amont de la mise en place du dispositif, par notre groupe de travail à la DRAJES comme des risques réels à éviter.

- Travail auprès des 5 CAF de la Région. Un travail qui fait « bouger » les CAF avec des dispositifs différents sur tous les départements. C'est regrettable d'un côté mais aussi satisfaisant car il y a une prise de conscience sur le besoin d'aide, de prise en charge collective dans une période de plus inflationniste.

- Participation à la journée des ACM - 44

Un temps d'intervention du CRAJEP est prévu de 11h15-12h sur la réussite des parcours BAFA et la place des structures d'accueil (employeurs) dans ce processus. Intervention de Sandrine Faou (UFCV) et Damien IDIER (AROEVEN) :

- Présentation du CRAJEP- Composition, Finalités, 4 groupes de travail existants
- Les diplômés BAFA : Retour sur les statistiques nationales et régionales, puis focus sur les taux de réussite qui démontre une baisse significative des stagiaires allant au bout du parcours BAFA.
- Des causes multi factorielles dont 2 causes repérées comme majeures : le coût de la formation et la difficulté à effectuer son stage pratique
- Retour sur les aides possibles en Loire Atlantique

- Échange autour de la question du stage pratique : La question du recrutement et la question de l'accompagnement et des exigences des employeurs
- Rappel sur la dimension de l'engagement volontaire que représente la formation BAFA en parallèle aux diplômes professionnels.

4 - INTERNATIONAL ET MOBILITES

Coremob - Comité Régional des mobilités

Le Coremob a été lancé par le gouvernement Hollande. Il est théoriquement piloté par l'État et la Région. La région a quitté le Coremob de 2015 à 2021. Elle revient sans être encore dans le pilotage (présence des services mais pas des élus)

Les enjeux du COREMOB est de favoriser les mobilités des jeunes de la Région Pays de la Loire. L'animation du COREMOB est confiée au CRAJEP, Parcours le Monde et le CRIJ. En 2018 le COREMOB aurait pu être animé par la Maison de l'Europe mais nous avons agité pour que cette animation reste portée par l'Éducation Populaire.

Depuis notre action s'est portée autour de 3 axes :

- Construire un site, une plateforme numérique à destination du tout public et surtout des professionnel.les. Ce site est animé par l' Information Jeunes. D'ailleurs il est important si vous avez des actions de pouvoir l'alimenter.

<https://passerelleinternationale.fr/>

- Proposer des formations (1 par an) aux professionnel.les de l'éducation formelle et non formelle. A ce jour la formation est plus destinée à l'éducation formelle et est inscrite au PAF (plan académique de formation). La formation est pilotée par Parcours Le Monde.

- Lancer des consortiums. Et depuis 2019 nous avons lancés deux consortiums : un pour l'animation professionnelle (avec en pilotage le CFA de l'animation et du sports et avec la participation à ce jour des membres : Francas, Familles Rurales, Cemea ; et le consortium CES avec en pilotage les Cemea et la participation à ce jour des membres : Familles Rurales, Concordia et des acteurs locaux membres de fédération - centre sociaux) A noter que ces deux consortiums sont ouverts.

Le 24 Mai, le COREMOB s'est réuni en plénière (avec 90 personnes) Cette plénière a été l'occasion de faire un point sur les avancées des différents travaux. Des points spécifiques ont été abordés :

- les crises sanitaires (comment maintenir de la rencontre interculturelle en situation de crise et comment en situation de crise organiser la mobilité - période, assurance, rapatriement...)
- la question du logement (sur l'accueil la question du logement est la première difficulté)

Le groupe s'est réuni en Septembre 2022 pour organiser les orientations des mois à venir. En présence : Cemea, Familles Rurales, Infos Jeunes, Parcours le Monde (invité du groupe) Une 2ème partie de la Région se fera avec la DRAJES et le Conseil Régional.

5 - CESER

Cette année a été marquée par plusieurs contributions importantes dont les sujets sont portés par le Crajep, comme mentionné plus haut la contribution qui a mobilisé l'ensemble des membres est celle sur Les Jeunesses.

Le CRAJEP et ses membres ont été mobilisés :

-

L'année 2022 est l'avant dernière année du mandat de Florence Lacaze , et le travail de passation à d'ores et déjà commencé afin de présenter une candidature pour le prochain mandat d'un membre du Crajep.

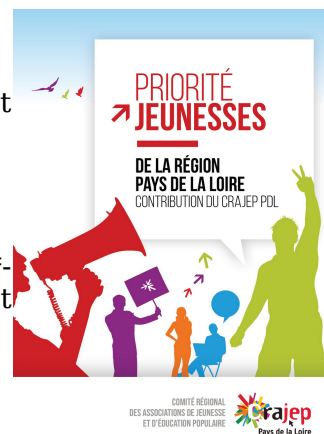
L'enjeu dans ce contexte est de maintenir la présence du Crajep au sein du Ceser, la tenue des États généraux sera le même jour que la présentation du Rapport Jeunesses .

Les contributions de l'année :

Rapport jeunes (voir §1)

Ce rapport à mobilisé le CRAJEP au-delà de Florence Lacaze. Ont été audité :

- Régis Balry, Président CRAJEP
 - Jean Pierre Gallot, membre du comité régional UFOLEP
 - Jean Paul Martin Président URHAJ Pays de la loire
 - Severine Cornet, directrice Infos Jeunes Pays de la Loire*-
 - Oriane Ardois, chargé animation Boussole des jeunes de St Nazaire
 - Roselyne Fortun déléguée régionale Pays de la Loire UFCV
- Et une contribution écrite du CRAJEP Pays de la Loire



- Formations sanitaires sociales

<https://ceser.paysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Schema-regional-des-formations-sanitaires-et-sociales-1.pdf>

L'intervention du CRAJEP a porté sur :

- le besoin de concertation entre les différents acteurs
- le besoin de sortir de la logique de marché public

- Prise de parole au sein du groupe Solidarité octobre 2022 autour des orientations budgétaires

Sur les orientations budgétaires de la région une demande de prise en compte du contexte inflationniste et des difficultés rencontrées par les familles, réaffirmation de l'impact sur le fonctionnement des associations .

« Pour nos structures, les orientations budgétaires de la Région, dans le contexte actuel de forte inflation, ne tiennent pas suffisamment compte des impacts sur le pouvoir d'achat des ligériens les plus fragiles, et les charges des associations leur venant en soutien.

Les associations de solidarité et d'éducation populaire et les associations familiales, si elles ne prennent pas position sur les causes de l'augmentation de la pauvreté, en constatent les conséquences : la rentrée a déjà été particulièrement difficile pour un plus grand nombre de familles, en particulier celles vivant sous le seuil de pauvreté. Les enfants sont particulièrement touchés : 66% d'entre eux considèrent qu'il y a beaucoup plus de familles pauvres dans leur école, 50% des enfants n'ont jamais de vêtements neufs et 37% des enfants ne peuvent pas manger en quantité suffisante ou de manière variés (sondage national Ipsos juin 2022).

L'augmentation des énergie (gaz, électricité, carburants) et de nombreux produits de première nécessité va amplifier la pauvreté dans la Région. Nous nous étonnons que les politiques publiques régionales contribuant à la rénovation énergétique des logements sociaux et des logements privés pour les petits propriétaires aux revenus contraints ne soient pas même évoquées : pour nous 2023 devrait être - aussi - l'année de la rénovation énergétique.

Pour les associations, l'augmentation des coûts de structure ne pourra être compensée uniquement par l'augmentation de nos produits tarifés, ceux-ci s'inscrivant dans des activités d'intérêt général et donc à coût raisonné. Elles ne pourront suivre ni la hauteur de l'inflation

actuelle, ni le niveau des coûts métiers qui sont désormais et durablement indexés sur la réalité des salaires de l'emploi privé marchand.

Les associations dont le montant des charges fixes devient très lourd vont être rapidement contraintes à ne plus pouvoir assurer leur mission dans les domaines de la santé alimentaire, du logement, de l'éducation, de la culture et du sport. Les étudiants et les personnes âgées sont particulièrement exposés à cette inflation galopante. L'utilité sociale que nous portons et représentons nécessite un soutien de la puissance publique dans toutes ces composantes. Ces remarques étant faites, les membres du groupe Solidarité et le CRAJEP voteront l'avis présenté mais seront très attentifs aux mesures présentées au BP 2023. »

6-le mouvement associatif

Le CRAJEP ne traite pas directement les questions associatives et les traite à travers le Mouvement Associatif. L'année 2022 - 2023 sera la dernière année de mandat de la présidence pour Alain Forest. Alain avait ce mandat de présidence au titre du CRAJEP depuis 9 ans.

Sur l'année 2022, les actions portées sont :

- Actions de représentation et de plaidoyer
- Lancement du dispositif Guid'Asso en coconstruction avec la DRAJES
- Évolutions du portail de formation des bénévoles et expérimentation de parcours mutualisé en Maine-et-Loire
- Actions numériques réalisées en 2022 portant sur la plateforme Peertube et la sobriété numérique
- DLA en lien avec la CRESS